

## SECTEUR 8 – HÔPITAL DE LA MISÉRICORDE

Au cours de son histoire, l'ancien hôpital de la Miséricorde aura porté plusieurs appellations, mais aura toujours eu comme principale vocation de desservir les besoins de la population locale. Connue d'abord sous le nom du couvent des Sœurs de la Miséricorde, il deviendra par la suite l'Hôpital général de Miséricorde qui fermera ses portes en 1973 pour enfin devenir le Centre hospitalier Jacques-Viger, jusqu'en 2008.

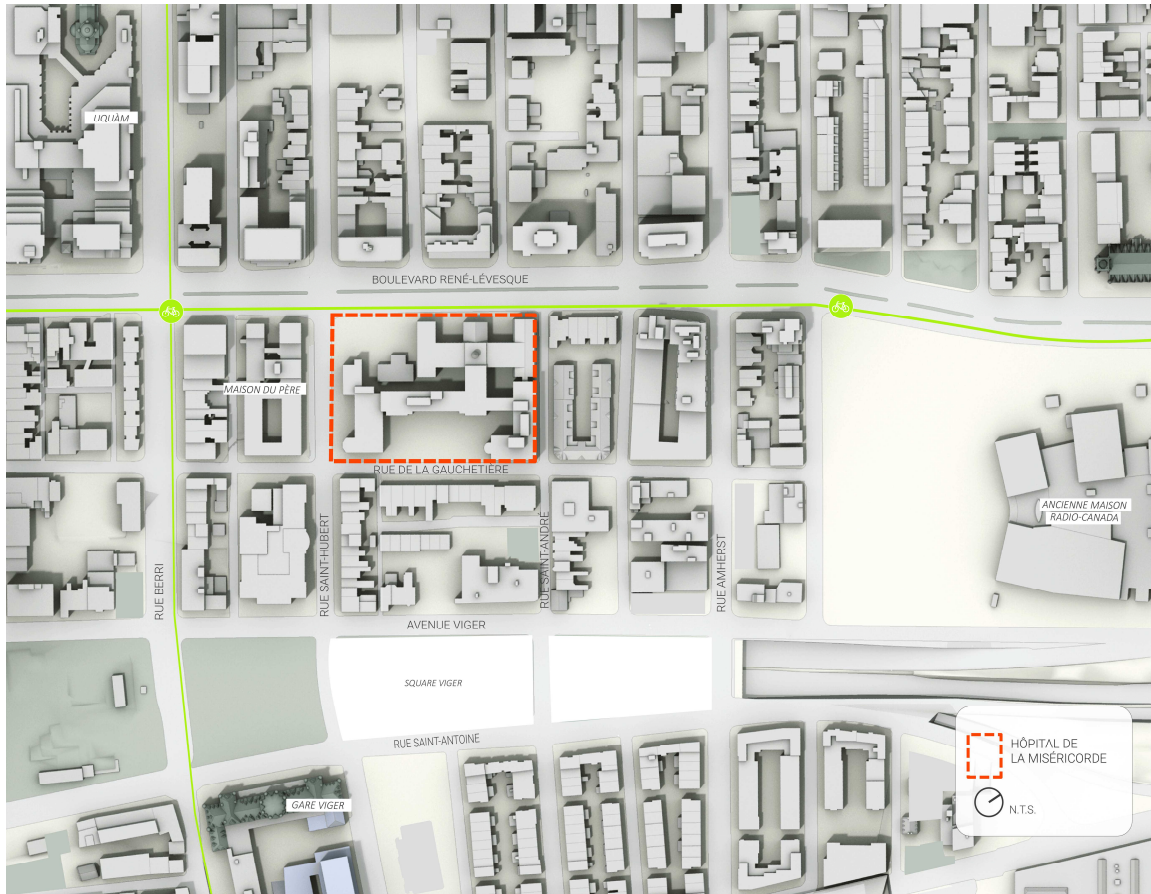


Figure 1 - Plan de localisation : 840 à 890, boulevard René-Lévesque Est, entre les rues Saint-Hubert et Saint-André.

## HISTORIQUE

La communauté des Sœurs de Miséricorde est fondée en 1848. Elles s'établissent d'abord à proximité des quartiers ouvriers montréalais afin d'offrir des services aux orphelins et aux mères célibataires. En 1853, la communauté fait ériger l'institut des Sœurs de la Miséricorde situé sur la rue Dorchester (boulevard René-Lévesque). À la fin des années 1860, plus de 2 300 femmes y auront été accueillies. Devant les besoins croissants de la communauté, l'établissement est agrandi à plusieurs reprises et prend le nom d'Hôpital de la maternité en 1887. En 1925, le complexe deviendra l'Hôpital Général de Miséricorde pour être enfin vendu au gouvernement provincial en 1973. Il devient alors le Centre hospitalier Jacques-Viger, qui offrira pendant plus de 35 ans des services aux personnes âgées en perte d'autonomie.

En 2007 la structure du bâtiment est jugée vétuste par le ministère de la Santé. Le coût des rénovations requises, alors évalué entre 50 et 60 millions de dollars, est jugé trop élevé pour effectuer les travaux. La majorité des services sont relocalisés et les bâtiments fermés d'urgence

à l'exception d'une unité de réadaptation qui fermera en 2012. Déclaré non-sécuritaire, le bâtiment est inoccupé depuis lors.

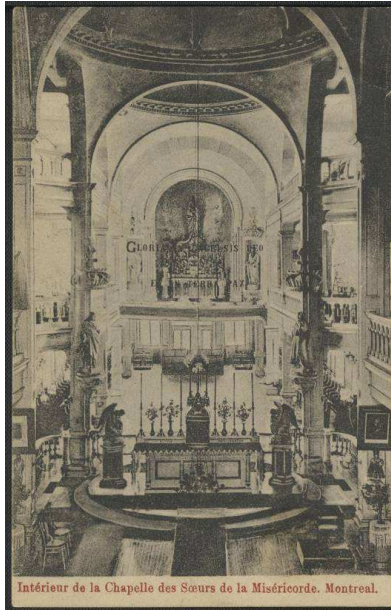


Figure 2 - Carte postale de la chapelle des Sœurs de la Miséricorde. Source : BANQ

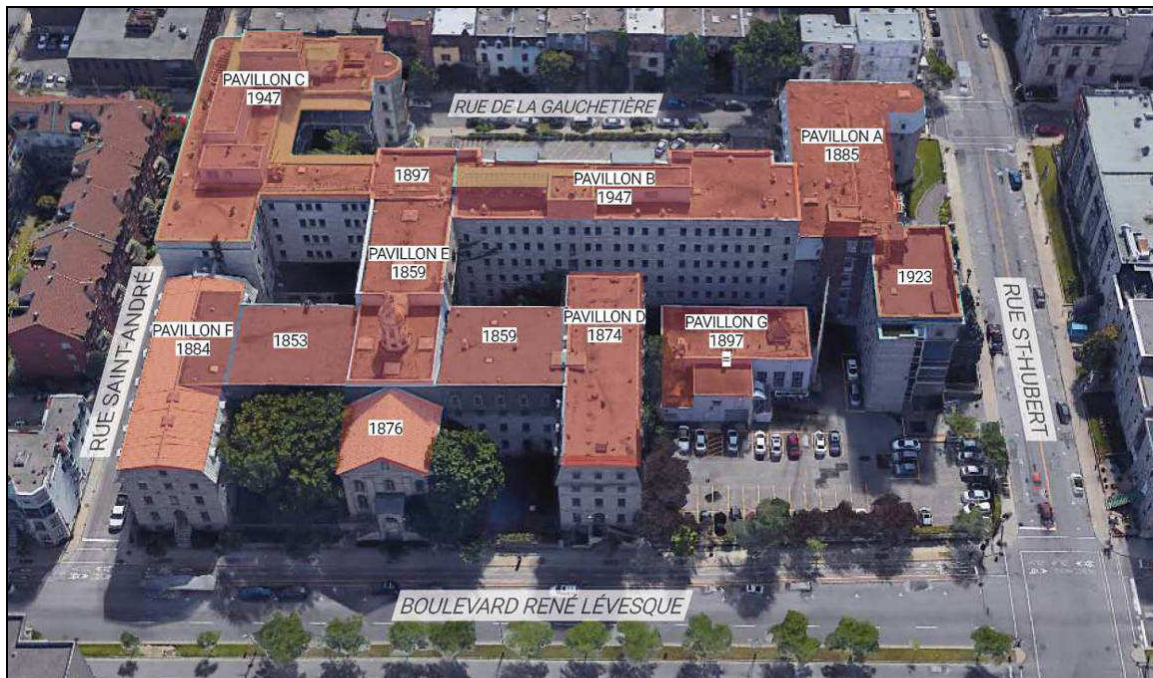


Figure 3 - Sept bâtiments composent ce complexe, dont les plus anciens (pavillons **D**, **E** et **F**) furent érigés entre 1853 et 1884 selon une architecture néo-classique en façade du boulevard René-Lévesque (alors appelé boulevard Dorchester). D'autres pavillons seront construits jusqu'en 1947 selon les styles architecturaux contemporains. Des résidences seront également construites dans les quartiers limitrophes afin d'y loger les infirmières et les employés.

## SITUATION ACTUELLE

---

Identifié comme un bâtiment excédentaire pour les activités du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS), le ministère de la Santé et des Services sociaux actuellement propriétaire, envisage la cession du site.

Par ailleurs, des études techniques sur l'état du bâtiment datant de 2003 à 2013 confirment le mauvais état des structures et leur dégradation. Des investissements majeurs sont nécessaires à court terme afin de ralentir la dégradation du bâtiment.

Une étude réalisée en 2003 sur l'intégrité structurale et la valeur patrimoniale révèle que la chapelle a fortement souffert des effets du temps. Désacralisée depuis 1973, elle fut utilisée comme salle de jeux pendant plusieurs années, les autels auraient été retirés; l'orgue a été légué, certaines fresques ont été repeintes et les infiltrations d'eau ont créé des lézardes apparentes. Les voûtes, les arches, les colonnes et les tribunes sont toujours présentes.

### *Réglementation d'urbanisme*

- Usage :

Le complexe est situé dans une zone de mixité avec prédominance résidentielle (M.4C). Par ailleurs, le Plan d'action de la Stratégie centre-ville (2017) préconise une occupation à des fins diversifiées avec dominante résidentielle et pouvant comprendre un équipement collectif (Action 6.3).

- Forme urbaine :

La hauteur maximale autorisée est de 44 mètres, tandis que la densité maximale est de 6. Le site est identifié au Plan d'urbanisme comme ayant une valeur patrimoniale exceptionnelle. L'unité de paysage au règlement d'urbanisme correspond à celle des grandes propriétés institutionnelles.

## PRINCIPAUX ENJEUX

---

L'avenir des propriétés publiques identifiées comme excédentaires par le gouvernement est un enjeu majeur au centre-ville. L'ancien hôpital de la Miséricorde offre des potentiels de reconversion intéressants qui permettraient à la fois de préserver un immeuble de haute valeur patrimoniale, de redynamiser le secteur et d'augmenter le parc de logements et d'équipements collectifs.

Des réponses sont donc à apporter aux enjeux suivants :

- ⇒ L'état de vétusté ainsi que l'ampleur de ce complexe immobilier nécessitent un modèle de financement viable et des investissements importants de rénovation et de restauration.
- ⇒ Les parties de bâtiments contribuant à l'intérêt patrimonial du site et à conserver doivent être identifiées.
- ⇒ Un projet de reconversion de cette propriété publique devrait contribuer à répondre aux besoins de la communauté.
- ⇒ La réflexion sur le devenir du site doit prendre en compte l'ensemble de l'îlot, l'unité paysagère environnante et les quartiers limitrophes.